



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PBV-32 (SKU No. 2205500)

MSDS #: RTT-PR-214 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE & DU COMPAGNIE

Nom du produit: PREMA Black Vulc Cement

Usage du produit: Isolant des bords (INFLAMMABLE)

Fabricant: PREMA Products, Inc., 1500 Industrial Blvd., Madison, GA 30650

Numéro d'urgence (24 heures par jour): North America : 800-424-9300 (CHEMTREC)  
International : 703-527-3887 (CHEMTREC) Collect Calls Accepted

## 2. INGREDIENTS DU PRODUIT

<u>NOM CHIMIQUE:</u>	<u>NUMERO CAS:</u>	<u>% GAMME:</u>	<u>OSHA PEL:</u>
n-Heptane	142-82-5	85	5000 ppm TWA 2000 mg/m <sup>3</sup> Moyenne pondérée en fonction du temps
Noir de carbone	1333-86-4	1-5	3.5 mg/m <sup>3</sup> Moyenne pondérée en fonction du temps

Données réglementaires relatives aux ingrédients

Il est possible que ce produit soit réglementé, ait des limites d'exposition ou d'autres informations identifiées tel que suit: Solvant de caoutchouc (Naphta).

Ce produit est considéré dangereux selon la norme 29 CFR 1910.1200 (*Hazard Communication Standard* - E.U. ; communication des risques).

L'équilibre des ingrédients ne rate pas dangereuse sous 29 CFR 1910.1200.

Le produit n'est pas réglé sous les règlements canadiens sur les produits contrôlés.

Le reste des composants soit non dangereuse soit dessous les exigences réglementaires.

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

### **EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE:**

Le produit est un liquide crémeux noir et visqueux avec une odeur d'un solvant de caoutchouc. Le liquide est extrêmement inflammable. Ce produit est nocif par l'inhalation, par le contact avec la peau et des yeux et par l'ingestion. Garder ce produit à l'écart de la chaleur, des étincelles ou des flammes nues. Danger possible de cancer. La surexposition peut provoquer des dommages au foie, aux poumons et aux reins.

**YEUX:** Ce produit peut entraîner une irritation des yeux. Les vapeurs peuvent également entraîner une irritation des yeux. Contact peut provoquer une sensation cuisante, des yeux larmoyants et des rougeurs.



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PBV-32 (SKU No. 2205500)

MSDS #: RTT-PR-214 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

**PEAU:** Ce produit peut causer une irritation de la peau. Contact peut produire des rougeurs, des démangeaisons, des brûlures et des dommages à la peau. Le contact prolongé ou répété avec ce produit peut sécher et/ou dégraisser la peau. Le contact prolongé et/ou répété de la peau avec ce produit peut causer une irritation/dermatite.

**INGESTION:** Peut provoquer le vomissement par l'ingestion. En cas d'aspiration (liquide entrant les poumons), le produit peut être absorbé rapidement en contact avec les poumons et peut provoquer une pneumonite chimique. (NE PAS FAIRE VOMIR)

**INHALATION:** Ce produit peut être nocif par l'inhalation. Les vapeurs du produit peuvent provoquer l'irritation du nez, de la gorge et du tract respiratoire.

## 4. PREMIERS SOINS

**YEUX:** Se laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux.

**PEAU:** En cas de contact avec la peau, se laver à grande eau tout en retirant les vêtements contaminés. Se laver la zone affectée avec du savon doux et de l'eau. Si l'irritation persiste, obtenir des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

**INGESTION:** Danger d'aspiration. Si le vomissement se produit spontanément, garder la tête au-dessous des hanches pour prévenir l'aspiration de liquide dans les poumons. Coucher la personne en élevant ses jambes, la maintenir au chaud et obtenir des soins médicaux. Ne pas provoquer de vomissement à moins que le personnel médical ne l'ordonne.

**INHALATION:** En cas d'inhalation, emmener immédiatement la personne affectée à l'air frais. Si la personne ne peut pas respirer, donner de la respiration assistée, de préférence le bouche à bouche. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux.

**NOTE AU MEDECIN:** Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### PROPRIETES D'INFLAMMIBILITE:

Point d'éclair: 7 °F (-13.9°C)

Méthode utilisée: SFCC

Limite supérieure d'inflammabilité (L.S.I.): 8 (% volume en l'air)

Limite inférieure d'inflammabilité (L.I.I.): 1 (% volume en l'air)

Classification d'inflammabilité: Classe 1B

**PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION:** Des produits de combustion peuvent inclure le monoxyde de carbone et des composés organiques inconnus.

**ARTICLES POUR ETEINDRE L'INCENDIE:** Produit chimique sec, mousse, gaz carbonique, brouillard d'eau.

**INFORMATIONS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE: DANGER, EXTREMEMENT INFLAMMABLE!**  
Evacuer le personnel sans protection de la zone du feu et isoler.

**EQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LES POMPIERS:** Les pompiers devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome couvrant toute la figure et des vêtements imperméables.



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PBV-32 (SKU No. 2205500)

MSDS #: RTT-PR-214 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

## 6. MEASURES CONTRE LES LIBERATIONS ACCIDENTELLES

**PROCEDURES POUR CONTENIR:** Eliminer toutes les sources d'inflammation ou de produit inflammable pouvant entrer en contact avec le renversement. Des équipements de manieement doivent être met à la terre pour prévenir l'émettant des étincelles. S'il est possible sans risque, arrêter l'écoulement de la substance. Endiguer le renversement, vers un endroit approprié.

**PROCEDURES POUR NETTOYER:** Eliminer les sources d'inflammation telles que les sources d'étincelles électriques, statiques ou dues aux frottements. Aérer la zone contaminée. Absorber le renversement avec une matière inerte. Pelleter la matière dans des récipients d'enlèvement métaux proprement étiqueté et fermé. Mettre dans des récipients hermétiques pour l'enlèvement immédiat. Laver la zone à grande eau pour enlever les résidus de trace. Ne pas laisser le produit renversé s'introduire dans le réseau public d'écoulement des eaux usées ou dans des cours d'eau ouverts.

**PROCEDURES POUR EVACUER:** Jusqu'à la zone de renversement a été complètement nettoyée, les personnes qui ne portent pas des équipements de protection appropriés devraient être exclues.

**PROCEDURES SPECIALES:** Suivre tous les règlements d'enlèvement locaux, de l'état, et fédéraux. Notifier les autorités propres lorsque l'entré de l'environnement s'arrive.

## 7. MANIEMENT & STOCKAGE

**MANIEMENT:** Garder des liquides et vapeurs hors de la chaleur, des étincelles et des flammes. Les surfaces qui ont une suffisance de chaleur peuvent enflammer le produit liquide sans la présence des étincelles ou des flammes. Eteindre les pilots et les cigarettes et fermer les autres sources d'ignition avant de l'utiliser et presque toutes les vapeurs sont évacuées. Les vapeurs peuvent s'accumuler et se rendre aux sources d'ignitions loin de la zone de manipulation; un feu instantané peut se produire. Garder fermés les récipients entre les utilisations. Utiliser avec une ventilation adéquate.

Les récipients, même ces qui sont vides, peuvent contenir des vapeurs explosives. NE PAS couper, pulvériser, souder, faire des opérations simples ni sur ni près les récipients. NE PAS les faire sous pression pour les vider.

L'électricité statique peut s'accumuler et créer un danger de feu. Mettre à la terre l'équipement. Bonder et mettre à la terre les récipients et équipements d'expédience.

Se laver avec du savon et de l'eau avant de manger, boire, fumer, appliquer des cosmétiques, ou utiliser les installions sanitaires. Sécher à l'air les vêtements contaminés dans un endroit bien ventilé avant de les laver.

**STOCKAGE:** Conserver dans le récipient original et étiqueté jusqu'à l'utilisation. Conserver dans une zone fraîche, sèche et bien aérée. Stocker ce produit dans des récipients hermétiques loin de sources de chaleur et de lumière. Mettre à la terre tout équipement pour prévenir l'accumulation des charges statiques. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Ne pas enlever ni endommager l'étiquette. Ne pas réutiliser le récipient sans recyclant ou reconditionnant aux termes des lois fédérales, provinciales, de l'état, et locales. Ne pas utiliser des torches de coupage ni soudage, des flammes ouvertes ni des arcs électriques sur des conteneurs vides ou pleins.



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PBV-32 (SKU No. 2205500)

MSDS #: RTT-PR-214 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

## 8. CONTROLES D'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**CONTROLES D'INGENIERIE:** Assurer le fonctionnement d'un système de ventilation avec aspiration à la source adéquat pour maintenir l'exposition du travailleur au-dessous des limites d'exposition.

### EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

**PROTECTION DES YEUX/DE LA FIGURE:** Porter des lunettes de protection. Les lunettes de protection contre les chimiques et/ou les écrans sur la figure devraient être portés lorsqu'il y a une possibilité de l'éclaboussement. Les verres de contact ne devraient pas être exposés. Si l'exposition à vapeur provoque déconfort aux yeux, utiliser un respirateur couvrant toute la figure.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants imperméables. L'emploi d'un tablier et de bottes imperméables est recommandé. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Lorsque les limites d'exposition recommandées sont passées, un respirateur avec une circulation d'air continu, autorisé par le NIOSH, soit acceptable.

### DIRECTIVES D'EXPOSITION:

#### Renseignements relatifs aux différents ingrédients

##### **n-Heptane (142-82-5)**

ACGIH:

400 ppm TWA

500 ppm STEL

OSHA:

500 ppm TWA; 2000 mg/m<sup>3</sup> TWA

NIOSH:

85 ppm TWA; 350 mg/m<sup>3</sup> TWA

440 ppm plafond (15 min); 1800 mg/m<sup>3</sup> plafond (15 min)

##### **Noir de carbone (1333-86-4)**

ACGIH:

3.5 mg/m<sup>3</sup> TWA

OSHA:

3.5 mg/m<sup>3</sup> TWA

NIOSH:

3.5 mg/m<sup>3</sup> TWA; 0.1 mg/m<sup>3</sup> TWA (comme hydrocarbure aromatique polycyclique, noir de carbone en présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques)



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PBV-32 (SKU No. 2205500)

MSDS #: RTT-PR-214 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

## Renseignements relatifs aux différents ingrédients

### n-Heptane (142-82-5)

Alberta:	400 ppm TWA; 1640 mg/m <sup>3</sup> TWA 500 ppm STEL; 2050 mg/m <sup>3</sup> STEL
Colombie-Britannique:	400 ppm TWA 500 ppm STEL
Manitoba:	400 ppm TWA; 1600 mg/m <sup>3</sup> TWA 500 ppm STEL; 2000 mg/m <sup>3</sup> STEL
Nouveau-Brunswick:	400 ppm TWA; 1640 mg/m <sup>3</sup> TWA 500 ppm STEL; 2050 mg/m <sup>3</sup> STEL
Territoires du Nord-Ouest:	400 ppm TWA; 1640 mg/m <sup>3</sup> TWA 500 ppm STEL; 2049 mg/m <sup>3</sup> STEL
Nouvelle-Écosse:	400 ppm TWA 500 ppm STEL
Nunavut:	400 ppm TWA; 1640 mg/m <sup>3</sup> TWA 500 ppm STEL; 2049 mg/m <sup>3</sup> STEL
Ontario:	400 ppm TWAEV; 1635 mg/m <sup>3</sup> TWAEV 500 ppm STEV; 2045 mg/m <sup>3</sup> STEV
Québec:	400 ppm TWAEV; 1640 mg/m <sup>3</sup> TWAEV 500 ppm STEV; 2050 mg/m <sup>3</sup> STEV
Saskatchewan:	1640 mg/m <sup>3</sup> TWA; 400 ppm TWA 2050 mg/m <sup>3</sup> STEL; 500 ppm STEL
Yukon:	400 ppm TWA; 1600 mg/m <sup>3</sup> TWA 500 ppm STEL; 2000 mg/m <sup>3</sup> STEL

### Noir de carbone (1333-86-4)

Alberta:	3.5 mg/m <sup>3</sup> TWA
Colombie-Britannique:	3.5 mg/m <sup>3</sup> TWA
Manitoba:	3.5 mg/m <sup>3</sup> TWA
Nouveau-Brunswick:	3.5 mg/m <sup>3</sup> TWA
Territoires du Nord-Ouest:	3.5 mg/m <sup>3</sup> TWA 7 mg/m <sup>3</sup> STEL
Nouvelle-Écosse:	3.5 mg/m <sup>3</sup> TWA
Nunavut:	3.5 mg/m <sup>3</sup> TWA 7 mg/m <sup>3</sup> STEL
Ontario:	3.5 mg/m <sup>3</sup> TWAEV
Québec:	3.5 mg/m <sup>3</sup> TWAEV
Saskatchewan:	3.5 mg/m <sup>3</sup> TWA 7 mg/m <sup>3</sup> STEL
Yukon:	3.5 mg/m <sup>3</sup> TWA 7 mg/m <sup>3</sup> STEL

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**APPARENCE:** Matière noire et visqueuse crémeuse

**ODEUR:** Solvant de caoutchouc

**CONCENTRATION-SEUIL DE L'ODEUR:** Pas disponible



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PBV-32 (SKU No. 2205500)

MSDS #: RTT-PR-214 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

POINT D'EBULLITION: 130 - 270 °F (54-132°C)

SOLUBILITE DANS L'EAU: Négligeable

DENSITE: 0.72 @ 60 °F (16°C)

PRESSION DES VAPEURS: Non défini

% VOLATILITE: 82-88 % en poids

## 10. STABILITE & REACTIVITE

**INCOMPATIBILITE AVEC DES AUTRES MATIERES:** Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation énergétiques.

**POLYMERISATION DANGEREUSE:** Aucune possibilité.

**PRODUITS DE DECOMPOSITION:** Lors de sa décomposition, ce produit émet du monoxyde et du dioxyde de carbone, et/ou des hydrocarbures de masse moléculaire faible.

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

### TOXICITE AIGUE

En cas de l'inhalation, l'ingestion ou l'absorption par la peau, les symptômes suivants peuvent se produire: un mal de l'estomac ou intestinal (nausée, vomissement, diarrhée); une irritation (du nez, de la gorge, des voies respiratoires); une dépression du système nerveux central (vertiges, somnolences, faiblesse, fatigue, nausée, mal de tête, inconscience); des changes temporaires de l'humeur et du comportement; une perte de l'appétit, une perte de la coordination; un battement arythmique; une narcose (sentiment abruti ou mou).

### TOXICITE CHRONIQUE

Contact prolongé ou répété avec un liquide peut causer une perte des gras de la peau et le sèchement de la peau, qui peuvent provoquer l'irritation de la peau et les dermatites.

### CARCINOGENICITE

Le noir de carbone peut être carcinogène chez les humains.

### Renseignements relatifs aux différents ingrédients

#### Noir de carbone (1333-86-4)

ACGIH:

NIOSH:

IARC:

A4 - Non classifié comme carcinogène chez les humains  
Carcinogène professionnel potentiel (en présence d'hydrocarbures aromatiques polycycliques)  
Monographie 65, 1996 (Groupe 2B (peut être carcinogène chez les humains))



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PBV-32 (SKU No. 2205500)

MSDS #: RTT-PR-214 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

## 12. INFORMATION ECOLOGIQUE

Aucune information disponible pour le produit.

### Renseignements relatifs aux différents ingrédients

#### n-Heptane (142-82-5)

24 H CL50 poisson rouge: 4.0 mg/L; la concentration de solution aqueuse doit figurer sur l'étiquette: 4900 mg/L; 96 H CL50 cichlide: 375.0 mg/L

## 13. CONSIDERATIONS POUR L'ENLEVEMENT

**ENLEVEMENT:** Les déchets doivent être maniés conformément à toutes les réglementations locales, provinciales, nationales et fédérales.

### PRODUIT INUTILISE ET NON CONTAMINE:

#### Renseignements relatifs aux différents ingrédients

Aucun numéro de déchet par l'EPA ne s'applique aux composants du produit.

D001 (inflammable)

C'est un déchet de caractéristique D1.

## 14. INFORMATION SUR TRANSPORT

### Information de DOT des Etats-Unis

**Nom d'expédition:** Adhesives (Contains: Heptane (n-))

**UN/NA #:** UN1133 **Classe de Danger:** 3 **Packing Group:** II

**Etiquette exigée:** Flammable Liquid

**Information auxiliaire:** PLACARD (EN CAS D'EXIGENCE): FLAMMABLE LIQUID, 3

EXCEPTIONS: DOT Paragraphes 172.102, 173.150, 173.173, & 173.242.

ARRANGEMENTS D'EXPEDIENCE ALTERNATIFS: Basé sur la size de l'emballage ou du récipient d'expédition, ce produit peut être expédié comme un "Limited Quantity", ou, renommé, "Consumer Commodity" et reclassé comme un "ORM-D Material"

### Information TDG

**Nom d'expédition:** Adhesives (Contains: Heptane (n-))

**UN/NA #:** UN1133 **Classe de Danger:** 3 **Packing Group:** II

**Etiquette exigée:** Flammable Liquid

### Information IMDG

**Information auxiliaire:** EmS No = F-E, S-E

**Exceptions:** Pour la size de l'emballage et du récipient en expédiant comme "Limited Quantity" sous instruction d'emballage P001, Provision PP1 and Chapitre 3.4 (Limited Quantity).



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PBV-32 (SKU No. 2205500)

MSDS #: RTT-PR-214 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

Information IATA  
Information ancillaire: 3

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### REGLEMENTS FEDERAUX DES ETATS UNIS

#### INFORMATION SUR SARA 313:

##### Renseignements relatifs aux différents ingrédients

Aucun composant du produit n'est inscrit sous SARA Section 313 (40 CFR 372.65).

#### CATEGORIE DE DANGER SOUS SARA:

Santé aigüe: Oui Santé chronique: Oui Feu: Oui Pression: Non Réactif: Non

### COMPREHENSIVE ENVIRONMENTAL RESPONSE COMPENSATION AND LIABILITY ACT (CERCLA):

#### Renseignements relatifs aux différents ingrédients

Aucun composant du produit n'est inscrit sous CERCLA (40 CFR 302.4).

**TOXIC SUBSTANCES CONTROL ACT (TSCA):** Les éléments de ce produit ont été comparés à l'inventaire non-confidentiel de la TSCA (*Toxic Substance Control Act* - E.U.) au moyen du numéro d'enregistrement CAS (*Chemical Abstracts Service* - E.U.). Les éléments non identifiés dans cet inventaire non-confidentiel sont soit exempts de l'inscription sur la liste (c'est-à-dire les polymères, les hydrates), soit listés dans l'inventaire confidentiel selon les déclarations du fournisseur.

#### Renseignements relatifs aux différents ingrédients

Ingrédient	CAS #	TSCA	CAN	EEC
n-Heptane	142-82-5	Oui	DSL	EINECS
Noir de carbone	1333-86-4	Oui	DSL	EINECS

#### STATE RIGHT-TO-KNOW:

#### Renseignements relatifs aux différents ingrédients

Les composants suivants sont inscrits sur une ou plusieurs listes de substances dangereuses des états suivants:

Component	CAS	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
n-Heptane	142-82-5	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Noir de carbone	1333-86-4	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Ce produit ne destine pas aux consommateurs. Ce produit n'est autorisé légalement ni pour l'utilisation par les consommateurs ni pour la vente dans un état qui a adopté l'OTC Model Rule, dans Californie sous le Consumer Products Regulation of the California Air Resource Board, et dans les états qui ont des lois similaires. S'il vous plaît, consulter les lois du contrôle de l'air fédérales, de l'état et locales pour gagner des conseils.

### REGLEMENTS CANADIENS

#### INFORMATION SIMDUT:

Classification SIMDUT: B2, D2A, D2B



# FICHE SIGNALÉTIQUE

Produit #'s: PBV-32 (SKU No. 2205500)

MSDS #: RTT-PR-214 (FRENCH)

Rev. # 1

Rev. Date: 5/08/2008

## Renseignements relatifs aux différents ingrédients

Les composants suivants sont identifiés dans la liste de divulgation des ingrédients de la Loi canadienne sur les produits dangereux:

Ingrédient	CAS #	Concentration minimale
n-Heptane	142-82-5	1 %
Noir de carbone	1333-86-4	1 %

## EUROPE:

### Renseignements relatifs aux différents ingrédients

Ingrédient (CAS#)	EC #
n-Heptane (142-82-5)	205-563-8
Noir de carbone (1333-86-4)	215-609-9

## 16. AUTRE INFORMATION

### NATIONAL FIRE PROTECTION ASSOCIATION (NFPA) RATINGS:

Classement des dangers selon la NFPA: Santé: 1 Incendie: 3 Réactivité: 0

Degré du danger : 0 = Minimal 1 = Léger 2 = Modéré 3 = Grave 4 = Extrême

#### URGENCES MEDICAUX:

Appeler CHEMTREC 24 heures par  
jour pour des informations sur des urgences  
800-424-9300

#### AUTRES INFORMATIONS:

PREMA Products Inc.  
1500 Industrial Blvd.  
Madison, GA 30650

**ATTENTION: PREMA Products, Inc. croit que les informations données sur cette fiche signalétique est précises. Les procédures suggérées sont basées sur l'expérience jusqu'à la date de publication et, ainsi, ne sont pas incluses en tous ni totalement adéquates en toute circonstance. Aussi, on ne doit pas confondre les avis, ni les suivre en violation des lois, des règlements, des règles ou des exigences d'assurance applicables.**

**AUCUN GARANTIE N'EST DONNE, NI EXPRIME NI IMPLICITE, SUR LA VALEUR MARCHANDE, SUR L'EFFICACITE POUR DES UTILISATIONS PARTICULIERES OU AUTREMENT.**